



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, annonce une aide exceptionnelle pour les établissements agricoles

Paris, le 10 décembre 2020

Dans le contexte de crise sanitaire traversée par notre pays actuellement, la plupart des établissements techniques agricoles ont subi des pertes de chiffres d'affaires et des surcoûts importants durant la première période de confinement conduisant à des difficultés de trésorerie importantes.

Dans le cadre de la loi de finances rectificative au budget 2020, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, annonce la mobilisation de 10,2 millions d'euros pour aider les établissements techniques agricoles publics et privés les plus en difficulté.

S'agissant des établissements privés du temps plein ou du rythme approprié, les aides complémentaires versées en fin d'année s'ajoutent aux montants annuels déjà octroyés par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation dans le cadre des subventions annuelles de fonctionnement aux fédérations du privé (UNMFREO, CNEAP, UNREP). Ces aides concernent 55 établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA), 22 établissements du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP), 5 établissements de l'Union Nationale Rurale d'Education et Promotion (UNREP) et 47 Maisons familiales rurales (MFR).

Pour Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, « les établissements de l'enseignement technique agricole, publics et privés sous contrat, ont poursuivi leur mission d'éducation et de formation avec beaucoup d'énergie et d'efficacité au service de la réussite des jeunes.

A ce titre, je tiens à remercier vivement l'ensemble des équipes de direction, éducatives et de vie scolaire des établissements pour leur engagement sans faille au cours de cette période difficile. »

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv